



Sciences humaines  
& entreprises

## Les groupes de travail de l'Anvie

# NOUVEAUX ENJEUX JURIDIQUES ET INTERNATIONAUX, NOUVELLES PRATIQUES RH : QUELLES PERSPECTIVES POUR LA MIXITE ET L'EGALITE FEMMES/HOMMES ?

19 janvier, 9 février et 15 février 2012

Paris

Animateur scientifique :

**Christophe FALCOZ**

Professeur associé

Docteur habilité à diriger des recherches  
en sciences de gestion

**IAE Lyon – Ecole universitaire de  
management**

---

### Objectifs du groupe de travail :

Identifier les leviers permettant aux entreprises de tirer parti de l'intégration des dispositions relatives à la politique de mixité et d'égalité Femmes/Hommes, d'anticiper les risques et d'enrichir leurs pratiques en fonction des nouveaux enjeux.

**Ouvert à tous les cadres d'entreprise, ce groupe de travail s'adresse tout particulièrement aux DRH, responsables RH, diversité, emploi et recrutement, aux managers et aux services communication et formation.**

L'évolution de la société et le renforcement des contraintes légales en matière de mixité et d'égalité professionnelle exigent de nouvelles réponses de la part des entreprises. Nouvelle vision de la parentalité, impact sur les mentalités des normes associées aux genres masculin et féminin, accroissement du nombre de femmes dans les conseils d'administration, déploiement des objectifs à l'échelon européen ou international : ces enjeux traversent les périmètres de la diversité et de la RSE.

Quelle est la marge de manœuvre des entreprises pour adapter leur politique d'égalité et de mixité aux nouveaux enjeux et en faire un réel vecteur de performance ?

Comment mieux tirer profit de l'intégration du dispositif juridique dans l'entreprise ?

Jusqu'où la prise en compte de nouveaux équilibres Femmes/Hommes ouvre-t-elle des perspectives d'évolution et d'enrichissement des pratiques RH ?

Face aux enjeux de la RSE et de l'internationalisation des pratiques, de quelle manière repenser le périmètre des objectifs de mixité et d'égalité Femmes/Hommes ?

19 janvier 2012

## Faire évoluer les pratiques et les mentalités : entre contraintes juridiques et engagements volontaires

14h00 – 17h30

---

**Michel MINE**

Professeur de droit du travail  
**Cnam (Institut des Métiers du Droit -  
Droit social)**

**Chantal GAEMPERLE**

Directrice des Ressources Humaines  
**LVMH**

**Camille DUPUY-OLLEON**

Membre de la Commission Observatoire  
de Financi'Elles  
Développement RH – Emplois et  
Compétences  
**Crédit Agricole SA**

**Franca SALIS-MADINIER**

Secrétaire nationale  
**CFDT Cadres**

Le cadre juridique et la jurisprudence relatifs à l'égalité professionnelle, à la mixité et à la lutte contre les discriminations s'enrichit et s'impose aux entreprises. Au-delà des obligations en termes de négociation, de « quotas » au sein des conseils d'administration ou encore d'égalité salariale, certaines entreprises s'engagent dans des démarches d'obtention de labels.

Difficultés dans la négociation des accords, rapports de situation comparée incomplets, écarts de rémunération, faible nombre de femmes à des postes clés : à quelles conditions dépasser ces blocages ?

Au-delà du risque financier, quels sont les avantages, en termes de marque employeur, liés à l'intégration des dispositions et à la mise en place d'actions volontaires ?

Dans quelle mesure les labels représentent-ils un moyen de progresser ?

9 février 2012

## Intégrer de nouveaux équilibres Femmes / Hommes, masculinité / féminité dans la politique RH

14h – 17h30

---

**Brigitte GRESY**

Inspectrice générale des affaires sociales  
**Igas**

**Leila BRESSON**

Directrice Diversité  
**Schneider Electric**

**Luc DERACHE**

Directeur des Ressources Humaines  
**Bayer Santé**

La mise en pratique de l'égalité professionnelle et de la mixité dépasse la seule question des femmes. Une réflexion sur la place des hommes, de la paternité et des normes de genre associées au féminin et au masculin permet d'envisager un renouvellement des pratiques.

Comment penser le lien entre métier et genre, la paternité ou encore la transformation des stéréotypes virils de management ?

Mentorat, réseaux, aide à la conciliation vie privée/vie professionnelle : quels outils pour associer et impliquer les hommes ?

Comment mieux adapter les pratiques RH (gestion de carrière, parentalité, temps de travail, performance, santé au travail etc.) aux nouveaux enjeux ?

15 février 2012

14h00 – 17h30

## Comment articuler à l'international les enjeux d'égalité et de mixité avec les politiques de diversité et la RSE ?

### Margaret MARUANI

Sociologue, directrice de recherche au  
CNRS

Directrice du Mage - CNRS

Cerlis – CNRS

### Anne DE RAVARAN

Directrice juridique RH

Thales

### Paul-Philippe UHEL

Responsable RSE

PSA Peugeot-Citroën

Accroissement des engagements liés à la RSE, réflexions au niveau international : les contours de la question de la mixité et de l'égalité professionnelle deviennent flous pour les entreprises, avec le risque d'une dilution des enjeux et des énergies.

Sur quelles bases repenser l'articulation et la place des objectifs de l'égalité et de la mixité au sein des questions de diversité et de RSE ?

En quoi le contexte international est-il susceptible d'influencer l'évolution des défis et des politiques de mixité et d'égalité ?

Labels, conventions et chartes : de quels moyens disposent les entreprises pour porter efficacement ces enjeux au niveau européen et international ?

## Présentation des chercheurs

**Christophe FALCOZ** est docteur habilité à diriger des recherches en sciences de gestion, professeur associé à l'IAE Lyon (Université Lyon 3) et directeur de recherche au sein de Magellan. Il s'intéresse depuis plusieurs années aux questions relatives à l'égalité professionnelle, à la lutte contre les discriminations et au management de la diversité. Il accompagne des organisations notamment en vue de l'obtention du label diversité. Son dernier ouvrage, en co-direction avec Isabelle Barth s'intitule *Nouvelles perspectives en management de la diversité - Egalité, discrimination et diversité dans l'emploi*, Editions EMS, collection Management et Société, 2010.

**Michel MINE** est juriste du travail, docteur en droit privé et sciences criminelles, membre de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, conférencier à l'Académie de droit européen (ERA de Trèves), expert auprès d'organismes publics et des partenaires sociaux. Dernier ouvrage paru : *Le droit du travail en pratique*, Eyrolles, 2012.

**Margaret MARUANI** est sociologue, directrice de recherche au CNRS, rattachée au Centre de recherche sur les liens sociaux (Cerlis) CNRS - Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité. Elle dirige le réseau de recherche international et pluridisciplinaire "Marché du travail et Genre" (Mage-CNRS) qu'elle a créé en 1995, ainsi que la revue Travail, genre et sociétés.

**Brigitte GRESY** est Inspectrice générale des affaires sociales. Elle a été chargée par les ministres de l'égalité de l'élaboration de trois rapports, *l'image des femmes dans les médias* en 2008, *l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes* en 2009 et *l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et familiales* en 2011. Elle est rapporteure de la Commission sur l'image des femmes dans les médias et membre de l'Observatoire de la parité.

## **Les sciences humaines et sociales, ressource stratégique pour l'entreprise**

L'Anvie est un lieu sans équivalent de rencontre et de réflexion entre les chercheurs en sciences humaines et les décideurs du monde économique, qui souhaitent mieux comprendre les évolutions de la société ayant un impact sur l'activité des entreprises. Elle a été créée à l'initiative de grandes institutions du monde de la recherche (CNRS, Maison des Sciences de l'Homme, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) et de grandes entreprises.

### **Les activités de l'Anvie**

**Les rencontres** permettent de confronter les analyses d'experts scientifiques et les expériences de responsables d'entreprises sur une question donnée.

**Les groupes de travail** visent à répondre à des problématiques spécifiques posées par les entreprises.

**Les clubs** ont pour objectif d'analyser les grandes évolutions auxquelles sont confrontés les professionnels d'une même fonction à la lumière des expériences des membres du club et des apports de chercheurs.

**Un compte rendu synthétique des travaux de chaque séance est rédigé par l'Anvie avant d'être remis aux participants.**

### **Les entreprises adhérentes**

Académie du service, Auchan, Banque de France, BNP Paribas, Caisse des Dépôts et Consignations, CNP Assurances, Covea, EDF, GDF Suez, Ineo, Lafarge, Maaf, Michelin, MMA, NGE, La Poste, Primagaz, RATP, Renault, RFF, RTE, Saint-Gobain, SFR, SNCF, Spie, Total.

**Pour les conditions générales d'inscription, voir le bulletin ci-joint**

**Pour tout renseignement, contactez**

**Didier DAVILLARS Tél : 01 42 86 68 90  
didier.davillars@anvie.fr**

Anvie, 14, rue de Liège, 75009 Paris

Tél : 01 42 86 68 80 – Fax : 01 42 86 58 90 [www.anvie.fr](http://www.anvie.fr) – mail : [info@anvie.fr](mailto:info@anvie.fr)